

RAPPORT DE JURY DU CONCOURS GENERAL DE VERSION LATINE 2017

Pour cette session 2017, la version latine a vu concourir pas moins de 223 candidats (44% de lycéens, 56 % de lycéennes), issus de vingt-quatre académies et composant sur quatre continents. Le jury ne peut que se réjouir de cette nette croissance du nombre de participants et de l'œcuménisme de cette épreuve qui fait honneur à la romanité et ne dément pas l'intérêt de la matière.

Cette année, les candidats avaient à traduire non pas un texte transmis par la voie des manuscrits et des bibliothèques mais des passages d'une véritable inscription sur pierre, l'une des plus remarquables de l'épigraphie latine par ses 180 lignes : l'épithaphe élogieuse d'une dame romaine qui mourut entre 8 et 2 av. J.-C. Malgré des lacunes, le texte original, réparti en six fragments d'origines différentes (dont trois ne sont que des copies relevées au XVIIIe s.), est gravé en deux colonnes de 60 cm sur une plaque de marbre haute de plus de deux mètres et visible au Musée National Romain des Thermes de Dioclétien.

Si le jury s'est autorisé cette originalité dans le sujet proposé, c'est qu'il avait à cœur de rappeler l'importance des ressources épigraphiques pour l'apprentissage et la connaissance du monde romain et qu'il voulait inviter les latinistes, en herbe ou déjà confirmés, à sortir des salles de cours et de l'étude en chambre, à devenir des promeneurs et des visiteurs, à regarder murs et cadrans, stèles et bornes, statues, etc., et toutes ces augustes pierres de l'Antiquité ou d'époques plus récentes : tout autour du *mare nostrum*, elles portent à la vue du passant des mots latins donnés à lire et à déchiffrer immédiatement dans la mémoire du plein air ou le conservatoire des Musées.

Pour autant, les candidats ne se sont pas laissés surprendre par la *nouitas* du sujet. Le jury s'est montré indulgent à quelques imprécisions qui ne mettaient pas en cause la compréhension générale du texte. Outre la perception d'ensemble du sens de l'épithaphe, le jury a été particulièrement sensible à la qualité et la fluidité du français dont ont fait preuve nombre de copies, à une recherche stylistique heureuse alliant élégance et pertinence, à des audaces lexicales qui ne versaient pas dans l'anachronisme. Nous nous permettons d'en citer un florilège au fil du texte :

« Ils sont rares, les mariages si durables qui s'achèvent par la mort, et ne sont pas interrompus par le divorce ; en vérité, il nous a été donné que notre mariage se poursuivît sans heurts... » ; « Rares sont les mariages qui durent aussi longtemps et qui se terminent par la mort, parce qu'ils n'ont pas été interrompus par le divorce. » // « Plût aux dieux que notre long mariage ait subi ainsi sa dernière altération par ma mort, par laquelle il était plus juste que ce fût l'aîné qui cédât au destin ! » // « À quoi bon rappeler tes qualités domestiques de vertu ... de ta piété sans superstition, de ta parure qui ne cherchait pas à attirer l'attention, de ton élégance simple ? » ; « une femme obéissante, douce, complaisante, assidue à ses travaux de laine, sans obsession pour les ornements et d'un raffinement modéré » ; « dans la crainte des dieux sans être superstitieuse » // « Pourquoi parlerais-je de ta tendresse pour les tiens, de ta pieuse affection pour ta famille, alors que tu as honoré ma mère aussi bien que tes propres parents ? » // « Nous nous sommes réparti les tâches de telle sorte que j'avais, moi, la garde de ta fortune et que tu avais, toi, la charge de conserver la mienne » ; « moi je gérais la protection de ta fortune, toi tu te faisais gardienne de la mienne ».

« Après la pacification du monde » ; « après la restauration de l'ordre politique » ; « une fois le monde pacifié et l'administration de l'État rétablie, des heures paisibles et sûres nous échurent finalement » ; « nous avons vécu des temps paisibles et sûrs » ; « puis commencèrent pour nous des temps paisibles et tranquilles » // « Perdant espoir en ta fécondité et souffrant de mon absence d'enfants... tu as évoqué une séparation, prête à confier le foyer vide à la fécondité d'une autre, sans d'autre pensée que... » ; « méfiante envers ta fécondité et déplorant mon absence d'enfants – pour que, parce que tu étais mon épouse, je n'abandonnasse pas l'espoir d'avoir des enfants et ne devinsse pas malheureux à cause de cela -, tu as évoqué le divorce et tu as dit que tu remettrais la maison vide à la fécondité d'une seconde femme » ; « tu évoquas la séparation, tu proposas d'abandonner la maison à la fécondité d'une autre, n'ayant rien d'autre en tête, une fois notre entente connue, que de chercher toi-même à m'obtenir et à m'arranger un parti honorable, jurant en outre que tu accueillerais de futurs enfants issus de ce nouveau mariage comme s'ils étaient les tiens ».

Le souci de la justesse grammaticale et de l'acribie lexicale a, semble-t-il, parfois empêché certains candidats d'achever leur traduction, à notre grand regret.

Devant la qualité des copies ont été attribués trois prix, cinq accessits, quatre mentions. Nous espérons que ce palmarès prometteur encouragera les lycéens à se présenter à cette épreuve dès l'an prochain. Que les professeurs qui s'investissent dans la préparation de ce concours avec enthousiasme trouvent, ici, nos plus vifs remerciements.

Gisèle BESSON

Eric DOZIER

Philippe GUIARD